

**Administration communale
de SCHAERBEEK
Collège des Bourgmestre et des
Echevins
Place Colignon, 1**

B – 1030 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 2008/280=20/15/MM/MC
N/Réf : AVL/KD/SBK-2.212/s.441
Annexe : 1 dossier

Madame,
Monsieur,

**Objet : SCHAERBEEK. Avenue des Azalées, 15.
Construction d'une annexe et aménagement d'une terrasse au 3^e étage.**

En réponse à votre lettre du 22 août 2008, en référence, et reçue 1^{er} septembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 17 septembre 2008, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

L'immeuble, qui date d'avant 1932, est situé en bordure du site classé du parc Josaphat.

L'immeuble est divisé en trois logements. La demande porte sur la modification de la toiture arrière du dernier étage afin de rendre la plate-forme accessible pour le logement aménagé en duplex avec le deuxième étage.

La nouvelle terrasse en bois serait aménagée sur plots, l'accès se ferait par une porte-fenêtre qui serait aménagée dans une nouvelle lucarne en zinc.

Cette intervention nécessite le surhaussement du mur mitoyen avec le n°16.

La CRMS n'émet pas de remarque particulière sur la demande car les travaux, situés en façade arrière, n'auront pas d'impact sur le parc classé.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. VANDERHULST
Président f.f.

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U.